

La Gestion Urbaine de Proximité

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) est défini généralement comme « *l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier et à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des habitants* ». (DIV Note de cadrage Juin 1999)

Lancée dans le cadre de l'ORU, sur le quartier Nord, elle a fait l'objet d'une charte partenariale signée en 2005. Des objectifs ont alors été fixés et des fiches-actions élaborées.

5 thèmes ont été identifiés lors du premier diagnostic :

- ▶ la qualité des chantiers
- ▶ l'organisation générale du quartier
- ▶ l'entretien et le nettoyage
- ▶ la sécurité et la tranquillité publique
- ▶ les équipements et services du quartier.

Une partie des actions, liées directement aux opérations d'aménagement, de constructions ou de résidentialisations, et qui nécessite un travail de partenariat au niveau de la conduite de projet, a été réalisée dans le cadre du projet global :

- Le traitement des chemins « hors-la-vue » : l'allée de la Compagnie a été réalisée par l'OPH 65 puis rétrocédée à la Ville de Tarbes
- Les échanges fonciers entre les partenaires (liées aux restructurations d'îlots)
- Le traitement des passages piétons : avec la première phase de l'aménagement des avenues Saint-Exupéry et Libération, le marquage des passages a été revu afin de faciliter et sécuriser les circulations piétons.
- La gestion des déchets.

Toutefois, la mise au point de certaines actions nécessite une approche plus participative. C'est ce à quoi s'emploie, entre autre chose, le Groupe Relais de l'opération de rénovation urbaine (le GRORU) auquel participent des partenaires de tout bord, tant associations qu'institutions.

Aussi, un certain nombre d'opérations ont été mises en œuvre en partenariat avec le GRORU :

- Le réaménagement et la sécurisation de « l'allée du Poème » par la Ville de Tarbes, entre la rue du Maquis de Sombrun et le collège Paul Eluard. Le Point Jeune, en liaison avec le Collège Paul Eluard, animera la réalisation par les jeunes d'une fresque sur une partie du mur.
- L'adressage postal des immeubles de logements sociaux. Les adresses utilisées par certains locataires de l'OPH 65 n'étaient pas les adresses officielles ; il s'agissait de noms de bâtiments qui n'avaient pas numéros de rue. L'OPH, la Ville de Tarbes et la Poste ont travaillé à faire rentrer le système d'adressage dans le régime général.

- Le baptême des espaces publics non nommés, soit existants soit à créer dans le projet.
- L'accessibilité aux handicapés. L'association des Paralysés de France s'est associée aux travaux du GRORU à la demande de la CLCV. Elle réalise un diagnostic des espaces publics.
- Une enquête auprès des habitants de la résidence Bobby Lapointe a été menée par les membres du GRORU afin de déterminer les points qui pourraient être améliorés dans l'élaboration des projets de construction de logements ou leur gestion.
- Le stationnement au carrefour Saint-Exupéry/Garigliano : une analyse des capacités en stationnement de la place de la Mairie / Bibliothèque a été menée.
- Les actions d'accompagnement de l'aménagement du parc de Laubadère (parc des Bois Blancs) : une réflexion en collaboration avec le GIP-CUCS a été menée afin d'impliquer le plus d'habitants possible pour une meilleure durabilité de l'investissement.